



**CHOGUEL KOKALLA MAÏGA ACCUSE SANS MÉNAGEMENT**

# « La France a divisé le Mali »

P2

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mercredi 9 février 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5460 - 18<sup>e</sup> année

## L'EXPERT PÉTROLIER MOURAD PREURE EXPLIQUE **Le gaz algérien n'est pas revendu au Maroc**

LIRE EN PAGE 5



Ph : DR

**AISSA BEKKAI  
JETTE UN PAVE  
DANS LA MARRE :**



## « Tariq Ibn Ziyad a failli être bradé »

P3

**L'ALGÉRIE EN A  
IMPORTÉ 4 000 TONNES**



## Gare au détournement de la poudre de lait !

P3

**TRAVAILLEURS  
DE L'ÉDUCATION**

## Vaste opération de promotion

P4

**HIPPODROME BAZER  
SAKHRA - EL EULMA,  
CET APRÈS-MIDI À 15H30**



## Un quinté entre mal lotis

P14

LES COURSES EN DIRECT

**PRÉLUDE À LA QUESTION SAHRAOUIE AU PROCHAIN SOMMET VIRTUEL  
DES CHEFS D'ÉTAT AFRICAINS**

# Le CPS exhibe l'Acte constitutif de l'UA

P2

PRÉLUDE À LA QUESTION SAHRAOUIE LORS DU PROCHAIN SOMMET VIRTUEL DES CHEFS D'ÉTAT AFRICAINS

# Le CPS exhibe l'Acte constitutif de l'UA

*La résolution du conflit au Sahara occidental, opposant la République arabe sahraouie démocratique au Maroc, doit tenir compte des dispositions de l'Acte constitutif de l'Union africaine. Lequel texte juridique et politique consacre et souligne le principe de l'intangibilité des frontières héritées au recouvrement de l'indépendance.*



Ph: DR

C'est ce qu'a relevé le Conseil de paix et de la sécurité de l'Union africaine dans son nouveau rapport sur l'état de la paix et de la sécurité sur notre continent, notamment sur le Sahara occidental, dernière question de décolonisation, en Afrique inscrite sur l'agenda des Nations unies et l'UA. Dans le rapport du CPS de l'UA, où celui-ci n'a pas manqué d'exprimer sa « profonde préoccupation » sur la situation instable au Sahara occidental, notamment depuis le 13 novembre 2020, date de la reprise de la guerre entre l'armée de libération du peuple sahraoui (ALPS) et le Maroc, suite à la violation par ce dernier du cessez-le-feu de l'ONU conclu entre ces deux parties, en 1991, le CPS de l'UA relève la « nécessité urgente de redynamiser les efforts pour faciliter une résolution définitive du conflit », précisant « conformément aux dispositions pertinentes de l'Acte constitutif de l'UA » dans son rapport. Le document intervient au lendemain du Sommet de l'UA, clôturé dimanche dernier, lequel a rendu caduque la décision de l'octroi de siège d'observateur au sein de l'UA à l'occupant israélien, marquant ainsi l'attachement de l'UA à sa vocation première, qui

est le parachèvement de la décolonisation et à quelques jours, de la tenue, le 16 février prochain, selon l'agenda du CPS, d'un Sommet virtuel des chefs d'État africains, sur le Sahara occidental, territoire non autonome, soumis à un processus de décolonisation. Le document du CPS qui indique que la situation au Sahara occidental est « sous tension (...) malgré les résolutions et décisions ONU-UA ». Uhura Kenyatta, président du Kenya qui assure la présidence du CPS, a manifesté ses « inquiétudes », sur le développement des événements sur le terrain, notamment la reprise de la guerre au Sahara occidental, lors de présentation du rapport à la conférence de l'Union qui se tient à Addis-Abeba. Déclarant que « le CPS a noté avec une profonde préoccupation la reprise de la confrontation militaire entre la RASD (République arabe sahraouie démocratique) et le Maroc », Uhura Kenyatta poursuit que « l'Assemblée de l'UA pourrait demander au CPS de s'acquitter de son mandat sur le conflit au Sahara occidental », conformément aux dispositions pertinentes de son Protocole et aux décisions pertinentes de la Conférence, « en examinant la situation au Sahara occi-

dental autant que nécessaire, au niveau des chefs d'État et de gouvernement, notamment en recevant des informations de la Troïka de l'UA ». Dans son rapport, le président du Kenya soutient que l'Assemblée de l'UA doit demander à la Troïka africaine sur le Sahara Occidental, « jusqu'ici inactive », d'entamer un processus politique qui doit garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Ne manquant pas de souligner qu'« il est également important que cette Assemblée demande à la Troïka de commencer à dialoguer avec les parties au conflit (RASD/MAROC : Ndlr) », le responsable africain indique que cette démarche visera « à trouver une solution à l'amiable au conflit qui garantira l'autodétermination du peuple du Sahara occidental », affirme le président du CPS. Soucieux de consentir davantage d'efforts et d'en finir avec la dernière question de décolonisation en Afrique, le Sahara occidental, le CPS de l'UA a inscrit sur son agenda du mois courant, la tenue, le 16 février prochain d'un Sommet virtuel au niveau des chefs d'État africains.

Karima Bennour

CHOGUEL KOKALLA MAÏGA ACCUSE SANS MÉNAGEMENT

## « La France a divisé le Mali »

Devant des diplomates en poste à Bamako, le Premier ministre malien, Choguel Kokalla Maïga, a accusé, lundi, la France d'avoir volontairement cherché à diviser le pays à travers son engagement militaire. Le responsable malien a affirmé que la France « a divisé le Mali », indiquant que Paris « a œuvré à la partition » du Mali, citant notamment l'engagement militaire, dans une nouvelle charge virulente contre la France. Choguel Kokalla Maïga, chef du gouvernement qui s'en est pris à la France durant près de trois quart d'heures, dans son discours aux ambassadeurs et diplomates conviés à sa demande, est revenu longuement sur l'intervention militaire française au Mali, depuis 2013. Il a déclaré, rapportent les médias locaux et étrangers qu'« après (un) temps d'allégresse » en 2013 quand les soldats français ont

libéré le nord du Mali tombé sous la coupe de groupes terroristes, « l'intervention s'est muée dans un deuxième temps en une opération de partition de fait du Mali » affirme le PM malien, qui poursuivant indique que cette démarche française « a (consisté dans) la sanctuarisation d'une partie de notre territoire, où les terroristes ont eu le temps de se réfugier, de se réorganiser pour revenir en force à partir de 2014 », a-t-il précisé. Dans le sillage de son discours, le Premier ministre malien, a voulu envoyer un message à Paris, dans son évocation d'un fait historique survenu au lendemain de la fin de la Seconde Guerre mondiale. « Les Américains n'ont-ils pas libéré la France ? (...) et quand les Français ont jugé que la présence américaine en France n'était plus nécessaire, ils ont dit aux Américains de partir, est-ce que les Américains se sont mis à insulter les Fran-

çais ? », a-t-il lancé. Pour rappel, les autorités maliennes accusent la France, ex-puis-sance coloniale au Mali, d'avoir instrumentalisé la Cédéao, par l'adoption de celle-ci de sanctions, dont l'objectif, a indiqué le PM Choguel Kokalla Maïga est « de nous présenter comme un paria, avec l'objectif inavoué et inavouable à court terme d'asphyxier l'économie afin d'aboutir pour le compte de qui l'on sait et par procuration à la déstabilisation et au renversement des institutions de la transition », a dit M. Maïga. « On ne peut pas nous vassaliser, on ne peut pas transformer le pays en esclave ; ça, c'est terminé », a-t-il poursuivi en référence à la colonisation. M. Maïga s'est aussi attaqué à Takuba, groupement européen de forces spéciales initié par la France et destiné à accompagner les soldats maliens au combat face aux terroristes. Takuba, « c'est pour diviser le Mali et

ca signifie « le sabre », en parlé songhai et en tamasheq, « ça n'est pas un nom qui a été pris par hasard » a relevé le responsable malien. Lundi, le chef de l'exécutif malien a évoqué, devant le parterre d'ambassadeurs et diplomates, le rappel en février 2020, avant le changement au pouvoir par la prise du pouvoir par les militaires maliens de l'ambassadeur malien Paris Toumani Djimé Diallo, à la demande de Paris, car ayant provoqué la colère des autorités françaises « en accusant des soldats français de débordements dans les quartiers chauds de Bamako ». Les autorités maliennes avaient rappelé le diplomate malien à la demande de la France « sur la base de simples déclarations (...) sur le comportement peu orthodoxe de certains légionnaires français au Mali, j'allais dire mercenaires », a déclaré M. Maïga.

R. I.

RELATIONS ALGÉRO-AMÉRICAINES

## Lamamra reçoit Mme Elizabeth Moore Aubin

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a reçu, lundi à Alger, Mme Elizabeth Moore Aubin, qui lui a remis les Copies figurées des Lettres de Créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique auprès de la République algérienne démocratique et populaire, selon un communiqué du MAE. Il est à rappeler que le Sénat américain avait confirmé le 17 décembre dernier, la nomination d'Elizabeth Moore Aubin comme ambassadrice des États-Unis en Algérie, qui avait déjà été en fonction à Alger entre 2011 et 2014, notamment au poste de chef de mission adjoint.

Il y a quelques jours, l'ambassade américaine à Alger a indiqué sur son site internet que la priorité de Mme Elizabeth Moore Aubin est de « renforcer la coopération en matière de sécurité, promouvoir la stabilité régionale, étendre les échanges commerciaux et les investissements entre les États-Unis et l'Algérie, et approfondir les relations culturelles entre nos deux pays », ajoutant que l'ambassade américaine à Alger « soutient un large éventail de programmes qui renforcent nos liens sécuritaires, économiques, de gouvernance, éducatifs et culturels ».

Aussi il est mentionné que la représentation diplomatique « soutient un large éventail de programmes qui renforcent nos liens sécuritaires, économiques, de gouvernance, éducatifs et culturels » comme l'a déclaré la diplomate américaine « lors de son audition devant le comité des relations étrangères du Sénat en juin dernier ».

Lors de cette même audition devant le Sénat américain, juin dernier, il est indiqué sur le site de l'ambassade américaine à Alger que Mme Elizabeth Moore Aubin « a également évoqué la lutte de l'Algérie contre l'extrémisme violent dans les années 1990 et salué son rôle pour le maintien de la stabilité grâce à des efforts rigoureux de lutte contre le terrorisme » et « Elle a, par ailleurs, souligné le rôle essentiel joué par l'Algérie au niveau régional, notamment en négociant la réconciliation au Mali à travers les accords d'Alger en 2015 et en offrant une assistance à la Tunisie et au Niger » lit-on.

Elle a aussi mis l'accent, juin dernier, devant le Sénat US « sur la riche histoire partagée entre les États-Unis et l'Algérie, rappelant que les États-Unis ont été le premier pays à reconnaître l'indépendance de l'Algérie le 3 juillet 1962, et le rôle clé joué par l'Algérie dans la libération des 52 diplomates américains retenus en otage en Iran » lit-on. La diplomate américaine a occupé le poste de sous-secrétaire adjoint principal par intérim du Bureau des affaires du Proche-Orient (NEA) et a occupé plusieurs autres postes au NEA, notamment celui, indique la même source « de conseillère principale et de directrice exécutive du Bureau exécutif conjoint des Bureaux des affaires du Proche-Orient et des Affaires d'Asie centrale et du sud ».

Ses autres rôles de « leadership » selon la même source « incluent le poste de chef de mission adjoint à l'ambassade des États-Unis au Canada entre 2016 et 2018 et celui de directrice exécutive du Bureau des affaires de l'hémisphère occidental ». La diplomate Mme Elizabeth Moore Aubin parle couramment le français et l'italien.

R. N.

AISSA BEKKAI JETTE UN PAVÉ DANS LA MARE :

## « Tariq Ibn Ziyad a failli être bradé »

*C'est un bilan peu reluisant que le ministre des Transports, Aïssa Bekkai, a établi hier à propos de son secteur. S'agissant du transport maritime ou aérien, le ministre n'est pas allé avec le dos de la cuillère pour dire ce qu'il en est réellement sur le terrain.*

Invité sur le plateau d'une chaîne de télévision privée, Bekkai a fait savoir que 5 navires algériens sont bloqués dans les ports en Europe, dont les navires «Saoura» et «Tamanrasset», retenus en France, et ce en raison d'affaires de corruption. Un phénomène, dit-il, qui «gangrène» la société de transport maritime de passagers, poussant les responsables du secteur à effectuer des changements à la tête des compagnies maritimes pour améliorer leurs services. Le ministre a même dénoncé, dans ce cadre d'idées, «des intentions malveillantes de vendre le navire Tariq Ibn Ziyad». Toujours en ce qui concerne le transport maritime, Bekkai a fait savoir que certaines compagnies maritimes sont dans une situation difficile. «À mon arrivée à la tête de ce secteur, j'ai trouvé une entreprise de transport maritime qui fonctionnait avec 15 managers et qui payait les salaires avec des prêts bancaires», a-t-il révélé, soulignant que ses services travaillent à introduire des réformes dans les institutions maritimes pour mettre fin à la mauvaise gestion. D'autre part, il a indiqué avoir donné des instructions pour que les ports fonctionnent 24/24 toute la semaine, notant que son département travaillait à établir une autorité portuaire pour protéger la propriété.



«Nous avons octroyé 11 licences pour le transport maritime de passagers et de marchandises», a-t-il ajouté.

### LA LIGNE MARITIME ENTRE ALGER ET NOUAKCHOTT SERA RÉGULIÈRE

La ligne maritime entre Alger et Nouakchott, la capitale mauritanienne, va démarrer entre le 20 et 23 février 2022, et elle sera régulière», a annoncé Aïssa Bekkai. Selon le ministre, cette nouvelle ligne vise à augmenter les exportations algériennes dans le cadre de la zone de libre-échange africaine (Zlecaf), et elle réduira les délais d'exportation vers la Mauritanie à cinq jours. Il a également affirmé que cette ligne maritime sera renforcée par une ligne aérienne qui reliera Alger à Nouakchott et sera prolongée vers Dakar, au Sénégal. Le premier responsable du secteur des transports a souligné que l'ouverture de cette ligne maritime, qui est la première ligne directe vers l'Afrique per-

mettra à l'Algérie d'exporter ses différents produits vers le continent africain dans un délai record, et offrira ainsi de meilleures conditions pour préserver les marchandises et les protéger des dommages. Et d'ajouter : «Avec l'expédition des produits algériens à Nouakchott par voie maritime, il est également possible d'utiliser facilement des routes terrestres pour livrer les marchandises vers d'autres pays africains, comme le Mali, le Sénégal et d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest et même l'Afrique centrale».

### TRANSPORT AÉRIEN PRIVÉ: 15 AUTORISATIONS ACCORDÉES

Par ailleurs, le ministre des Transports a indiqué que 15 autorisations ont été accordées à des opérateurs privés pour l'exploitation du transport aérien. Évoquant la compagnie aérienne nationale, le ministre a souligné que le problème avec Air Algérie n'est pas le nombre d'employés

mais «la mauvaise gestion», précisant qu'aucun salarié d'Air Algérie ne sera renvoyé.

### UNE « SOLUTION » POUR RÉDUIRE LES EMBOUTEILLAGES

Le premier responsable du secteur des transports a annoncé que «l'Etat veut renforcer les transports en commun pour réduire les embouteillages». Concernant le transport ferroviaire, il a indiqué que 132 dossiers liés à la mise en œuvre de projets liés au chemin de fer sont à l'étude au niveau du service des transactions. Évoquant les salaires des travailleurs de la SNTF, Aïssa Bekkai a indiqué que la masse salariale de la compagnie nationale des chemins de fer est 4 fois supérieure aux revenus de la SNTF. «Nous espérons que le dialogue l'emportera entre la compagnie ferroviaire et les travailleurs pour mener à bien les réformes nécessaires», a-t-il conclu.

Ania Nch

L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE SE FIXENT UNE PRIORITÉ

## Place au développement des zones frontalières

Depuis Tunis où il a été en visite hier, le Premier ministre, ministre des Finances, Aymène Benabderrahmane, a déclaré que le développement des zones frontalières est une priorité pour l'Algérie et la Tunisie.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de sa participation au 64<sup>ème</sup> anniversaire des événements de Sakiet Sidi-Youcef à Kef en Tunisie, le Premier ministre a souligné que l'une des plus importantes des priorités, qui fera, sans aucun doute, l'objet d'une concertation et d'une coordination continues entre nos deux gouvernements, est de réaliser le développement des régions frontalières algérienne et tunisienne. Expliquant que cela se fait en développant de nouveaux concepts et en lançant des projets de développement innovants qui seraient plus réalistes et apporteraient des avantages mutuels et communs aux

habitants de ces zones. Soulignant «tout comme notre sang s'est mélangé hier au nom de la liberté et de la dignité. Voici nos efforts et nos efforts qui se donnent la main aujourd'hui pour construire des relations de coopération particulières et exceptionnelles entre l'Algérie et la Tunisie». Le Premier ministre n'a pas non plus manqué, à l'occasion, d'exprimer sa profonde satisfaction pour ce que «nous avons accompli ensemble dans ce noble consensus. Et le résultat des relations bilatérales, qui méritent d'être un modèle à suivre en termes de coopération, d'entente et de bon voisinage. Et une pierre angulaire solide pour construire un espace régional renouvelable plus efficace». Indiquant que cela intervient à la lumière d'un environnement régional et international dans lequel les événements s'accélérent et les risques et les défis se multiplient, dont certains visent en particulier

la sécurité et la stabilité de notre région. Enfin, le Premier ministre a exprimé, une fois de plus, au nom du gouvernement, sa ferme volonté et détermination à consolider la fraternité et la solidarité qui unissent les deux pays. Ainsi que le renforcement des liens de coopération bilatérale dans divers domaines, pour servir les aspirations des peuples algérien et tunisien. Il est à noter que Benabderrahmane s'est rendu en Tunisie pour superviser, conjointement avec le Premier ministre tunisien, les célébrations commémorant le 64<sup>ème</sup> anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef. Rappelons, que le Premier ministre était accompagné des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, et des Moudjahidine et Ayants-droits, Laïd Rebiga.

S. Oub.

L'ALGÉRIE EN IMPORTE 4 000 TONNES

## Gare au détournement de la poudre de lait !

La crise de lait dans le pays perdure, malgré les promesses des autorités concernées, à leur tête le ministère du Commerce qui s'est engagé à lutter contre la mafia de la spéculation dans ce secteur, et ce depuis sa nomination à la tête de ce département. En effet, les citoyens peinent à trouver un sachet de lait. Des chaînes interminables sont constatées devant les magasins ou les camions ambulants qui vendent cette matière de base. Face à cette situation le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a pris, lors du dernier Conseil des ministres, des décisions afin d'assurer la distribution et la disponibilité du lait. C'est ainsi qu'après avoir écouté un exposé sur le secteur agricole, une série d'instructions, dont le lancement immédiat de «la réalisation d'une nouvelle usine de production de lait à Alger, avec une capacité de production de pas moins d'un million de litres/jour». «La production agricole est un enjeu crucial pour la nation et une question de dignité nationale», a déclaré le président de la République, affirmant que le pays «dispose de toutes les potentialités pour relever le défi». Mais, dans l'urgence, l'Etat opte pour l'importation d'importantes quantités de lait en poudre pour venir à bout de la pénurie malgré que cela revienne trop cher pour le Trésor public. Dans ce cadre, le directeur général de la Compagnie nationale algérienne de navigation, Abdelmalek Smain, a révélé à l'APS que 4000 tonnes de lait en poudre ont été réceptionnées en Algérie, affirmant «160 conteneurs chargés de lait en poudre sont arrivés en Algérie. Au total, on indique la réception de 4 000 tonnes durant ces derniers jours au niveau des différents ports algériens, à savoir : à Alger, Oran et Annaba». En ce sens, l'intervenant s'est penché sur la provenance de cette poudre d'origine animale. Il s'agit d'une partie, d'environ 60 conteneurs livrés par la société française de transport de conteneurs CMA-CGM depuis la Pologne. Puis, le reste des conteneurs, à savoir : les 100 autres, ont gagné le sol algérien depuis le port d'Anvers. Ces derniers qui viennent tout droit de Belgique ont été acheminés vers l'Algérie. Et ce, à bord de navires appartenant à la flotte algérienne. Par ailleurs, «notre pays s'attend également à recevoir 20 autres conteneurs de poudre de lait. Chose qui est prévue d'ici la mi-février» annonça-t-il. Cette mesure intervient notamment dans le cadre de la pénurie de lait en Algérie. Par conséquent, la quantité importée devrait répondre à la demande de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (Onil). Du coup, la distribution de cette matière doit être contrôlée par l'Etat et les services concernés pour éviter tout parasitage de l'informel, les spéculateurs et surtout alimenter d'autres produits que le lait. Également, ces quantités devront être produites par les entreprises publiques pour répondre à la demande de la grande majorité des consommateurs, dont le pouvoir d'achat est en chute.

Sarah Oubraham

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

# Un nouveau système de financement basé sur les résultats

Hier, sur les ondes de la chaîne 3 Radio algérienne, dont il était l'invité de la rédaction, le directeur général de la Recherche scientifique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Bouhicha, a fait le point sur le plan national de recherche lancé en mai 2021, constitué de programmes centrés sur la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et la santé des citoyens.



Sur quelque 800 propositions de projets, 403 ont été sélectionnés sur la base de critères scientifiques et de leur pertinence, a-t-il fait savoir. Dans une deuxième phase, 150 projets seront à leur tour sélectionnés pour leur mise en œuvre en mars prochain. Ces 150 projets sont sélectionnés sur la base de leur impact sociétal et qui sera réalisé par les secteurs socio-économiques impliqués. Le PNR est censé établir la jonction entre la recherche scientifique et le développement socio-économique du pays. L'innovation par rapport à l'ancienne programmation, fait-il constater : il y a eu regroupement des PNR, par exemple, « sécurité alimentaire » regroupe 4PNR : l'agriculture, les forêts, l'aquaculture et les ressources en eau. Les secteurs socio-économiques travaillent avec les chercheurs permanents dès l'élaboration des projets, ensuite dans l'exécution puis

éventuellement la valorisation qui constitue la finalité de l'activité de recherche. L'une des conditions administratives d'acceptation des projets de recherche, c'est que l'équipe doit être obligatoirement constituée aussi bien de chercheurs du monde de l'enseignement supérieur que des potentiels techniques existants au niveau des secteurs socio-économiques.

Mohamed Bouhicha a évoqué la question du financement de ces programmes de recherche après la disparition du Fonds national de la recherche (FNR) qui a été clôturé. Il rassure les chercheurs, le financement existe. Car en contrepartie de la disparition du FNR, l'État a mis à la disposition des chercheurs des moyens financiers. Ce sont uniquement les mécanismes de financement qui vont changer. C'est un financement qui s'inscrit dans le budget de l'établissement, explique-t-il.

D'autre part, la gestion n'est plus axée sur les moyens financiers mais sur les résultats. Il s'agit donc, poursuit-il, d'une convention établie entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et les établissements bénéficiaires, qui spécifie notamment les objectifs de ces financements, les résultats attendus et les échéances. Cela suppose, ajoute-t-il, qu'il faut peaufiner les prévisions. Des financements annuels seront octroyés à chaque entité de recherche en fonction de son plan de charge et des résultats qu'elle compte réaliser. À propos de l'innovation et des brevets d'invention, le directeur général de la Recherche scientifique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique fait savoir que 14 incubateurs pour l'innovation ont été installés. Ils ont un impact notable en matière de dépôt de brevets, fait-il obser-

ver. Il en donne pour preuve le fait que, pour 2021, il y a eu 80 demandes de brevets, alors qu'en 2019, il y en avait 12 et en 2020, une quarantaine. Ces espaces ont pour mission de favoriser l'innovation, d'inculquer, chez les étudiants et les chercheurs, la culture de la propriété intellectuelle, c'est-à-dire apprendre aux étudiants à déposer les brevets pour ensuite l'utilisation de ces brevets au niveau industriel, selon Mohamed Bouhicha.

Les incubateurs ont pour objectif de prendre en charge les projets de fin d'études. À ce propos, il fait savoir qu'annuellement, il y a 2200 projets de fin d'études réalisés par des ingénieurs au niveau des Écoles, mais qui ne sont pas valorisés. D'autres moyens seront mis à la disposition des incubateurs. C'est tout un écosystème, explique-t-il.

M'hamed Rebah

R.N.

TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION

## Vaste opération de promotion

Le ministère de l'Éducation nationale est en voie d'organiser une grande opération de promotion aux grades. Laquelle opération profitera aux travailleurs des différents corps du secteur. Les commissions administratives paritaires au niveau des directions de l'éducation chargées de l'étude des dossiers a pour délai une période de 15 jours pour filtrer les candidatures impliquant le lancement du processus de promotion.

Le département d'Abdelhakim Belabed a en effet donné le feu vert à ses académies au niveau de toutes les wilayas afin d'entamer l'opération d'étude des dossiers des travailleurs du secteur qui ont présenté leurs candidatures pour bénéficier de promotions aux grades supérieurs et d'emblée à des augmentations de salaire et d'opportunité à occuper des postes supérieurs. Cette opération de filtrage se basera notamment sur l'expérience professionnelle de l'intéressé. Dans ce sens, la promotion sera accordée au fonctionnaire ayant atteint un niveau de 60 %, selon le barème établi, et devrait également avoir accompli une période de 30 mois de travail depuis sa dernière promotion au 31 décembre 2021. Concernant les fonctionnaires fraîchement titularisés, ceux-ci seront promus à condition d'avoir

atteint le niveau de 40 %, toujours selon le barème fixé, à condition aussi d'avoir accompli 3 ans de travail depuis leurs dernières promotions. D'autre part, les travailleurs du secteur issus des Aurès, des Hauts plateaux et du Sud, ceux-ci bénéficieront de plusieurs avantages lors de l'étude de leurs dossiers selon les dispositions des décrets 300/95, 330/95, 28/85. Aussi parmi les conditions prises en compte dans ce processus de promotion, l'on a cité «le point administratif» pour les

fonctionnaires de l'administration et le «point pédagogique» pour les enseignants. De ce qui est des promotions, celles-ci sont fixées de 0 à 12. Dans un autre contexte, les directions de l'éducation devront entamer l'envoi des convocations pour les candidats désirant participer au concours de promotion au grade d'enseignants formateur et d'enseignant principal, lequel sera organisé le 26 février prochain.

Ania Nch.

ALGÉRIE - MAURITANIE

## Sonelgaz et Somelec discutent du renforcement de la coopération

Le Président-directeur général du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal a tenu, lundi, une rencontre par visioconférence avec son homologue de la Société mauritanienne d'électricité Somelec, Cheikh Abdellah Bedda, selon le communiqué du groupe algérien. La rencontre a porté sur la présentation des clauses et du niveau de mise en application du mémorandum d'entente signé entre les deux sociétés, dans l'objectif de renforcer les moyens de coopération dans le domaine de l'électricité et du gaz. À ce propos, Adjal a affirmé que cette rencontre « traduit les relations solides unissant les deux pays frères, particulièrement dans le domaine de l'électricité et du gaz ». De même qu'il a exprimé sa « pleine disponibilité » à œuvrer à l'échange d'expériences au mieux des intérêts des deux pays, et « à ne ménager aucun effort » pour atteindre les objectifs tracés.

R. E.

## ALGÉRIE - IRAN L'installation du groupe d'amitié pour bientôt

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Ibrahim Boughali, a reçu, lundi, l'ambassadeur de la République islamique d'Iran en Algérie, Hossein Mashalchizadeh, avec lequel il a évoqué les moyens de développer les relations de coopération parlementaire entre les deux pays, a indiqué un communiqué de l'APN. Lors de cette rencontre, Boughali a souligné « la nécessité de développer la coopération bilatérale, notamment parlementaire qui sera renforcée par l'installation prochaine du groupe d'amitié Algérie-Iran ». Le président de l'APN a invité l'ambassadeur iranien à « poursuivre les efforts en vue de la diversification des domaines de partenariat entre les deux pays, notamment sur le plan économique, d'autant que l'Algérie œuvre à la création d'un climat favorable à l'investissement, à travers la mise à jour de son système juridique y afférent ». Évoquant les positions des deux pays vis-à-vis des questions intéressant la région, l'ambassadeur iranien, qui s'est félicité de convergence des vues autour de ces questions, a salué, à cette occasion, le succès réalisé par la diplomatie algérienne après la suspension du statut d'observateur de l'entité sioniste à l'Union africaine (UA).

R.N.

FORMATION PROFESSIONNELLE

## Près de 200 postes pour la femme au foyer à Relizane

Près de 200 postes de formation sont consacrés à la femme au foyer en prévision de la rentrée de la session de février 2022, selon la direction de la formation et de l'enseignement professionnels. Le chef de service chargé du suivi de la formation et de l'enseignement professionnels, Larbi Belhadji, a indiqué à l'APS que ces offres de formation sont intégrées dans la stratégie du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels pour donner à la femme au foyer, notamment celle qui vit en milieu rural et dans les zones d'ombre, une chance de se former. « Ce mode de formation permet à cette frange de la société d'acquérir un savoir-faire dans les spécialités liées aux besoins familiaux et sociaux, afin de les insérer dans le monde du travail », a-t-il souligné. À propos de ces offres de formation, les inscriptions sont en cours pour nombre de spécialités, à l'instar de la couture, le tissage, la coiffure et la préparation de gâteaux. Pas moins de 13 annexes relevant du centre de formation professionnelle ont été consacrées pour permettre aux femmes au foyer de disposer d'une formation, notamment à travers les communes de Sidi Lazreg, El-Hamri, Lahlaf, Sidi M'hamed Benaouda, Beni Zentis, Ouled Yaïche, Oued Slam, Merdja Sidi Abed, Had Chekkala, Dar Benabdellah, Beni Derguene et Ouled Sid El-Mihoub. À signaler que le secteur de la formation dans la wilaya de Relizane dispose de 26 établissements de formation dont trois instituts spécialisés et un centre régional pour les personnes aux besoins spécifiques à Oued Djemâa.

R. S.

L'EXPERT PÉTROLIER MOURAD PREURE EXPLIQUE

# Le gaz algérien n'est pas revendu au Maroc

Alors que l'Algérie n'entretient plus, depuis des mois, de relations diplomatiques avec le Maroc, des rumeurs distillées par-ci, par-là, à travers des médias, faisaient croire à une revente du gaz algérien par Madrid à Rabat. Il n'en est rien de tel, selon l'expert pétrolier Mourad Preure, cité par l'APS.



PH : DR

Et pour cause, le spécialiste explique les raisons qui font qu'il serait impossible pour les deux parties, l'Espagne et le Maroc, de réaliser ce projet. Pour preuve, des contraintes multiples sur lesquelles bute l'accord sur l'utilisation des terminaux GNL espagnols par le Maroc pour l'acheminement du gaz via le gazoduc Maghreb-Europe, dont l'Algérie a mis un terme au contrat fin octobre 2021. Ainsi, interrogé par l'APS sur une éventuelle revente par Madrid du gaz algérien à Rabat, sur la base de l'accord révélé jeudi dernier par le ministre espagnol de la Transition écologique, et lequel accord permettant au Maroc d'acquérir

du GNL sur les marchés internationaux, Mourad Preure exclut cette possibilité. Car, du point de vue juridique, la clause de destination incluse dans les contrats gaziers entre l'Algérie et l'Espagne n'autorise pas une quelconque revente, de la part du partenaire, du gaz algérien à des clients hors du territoire espagnol. « L'Espagne considère l'Algérie comme un partenaire stratégique, pas seulement sur le plan gazier, et ne peut se hasarder à enfreindre la lettre des contrats, et surtout l'éthique des affaires avec notre pays », a-t-il expliqué. En termes clairs, explique-t-il, « tous les volumes expédiés d'Algérie doivent être consommés en Espagne. Libre aux énergéticiens espagnols de spéculer, faire des opérations

d'arbitrage ou de couverture contre le risque pris en achetant et revendant des volumes spot au plus offrant. Les volumes algériens ne peuvent être concernés par ces transactions ». Quant à la question d'approvisionnement du Maroc en gaz-peu importe le pays d'origine- par l'Espagne via le GME comme prévu dans l'accord entre les deux parties, « cette solution sera confrontée à de nombreux problèmes, à leur tête « la contrainte de temps », souligne Dr. Preure. « Inverser le flux gazier demande du temps et de l'investissement, chose dont ne semble pas disposer le Maroc pour satisfaire ses besoins immédiats en gaz naturel », après la décision algérienne en octobre dernier de ne plus exporter son gaz via le GME, en raison de la

politique marocaine "irréaliste et inutilement hostile » vis-à-vis de l'Algérie. L'expert rappelle que la partie du gazoduc traversant le détroit de Gibraltar ainsi que les stations de compression appartiennent au groupe espagnol Naturgy, alors que le tronçon transitant par le Maroc, appartient à ce dernier et géré par Metragaz, une société mixte entre Naturgy et ses partenaires portugais et marocain. S'y ajoute, la demande gazière importante de l'Espagne qui "ne peut pas sacrifier ses clients industriels, électriciens et particuliers" pour répondre à la demande marocaine. L'autre contrainte est d'ordre financier, explique l'analyste pétrolier qui s'interroge sur le coût de cette énergie importée d'Espagne, eu égard aux prix élevés du gaz sur le marché spot et auquel il faut ajouter le coût de sa regazéification dans les usines espagnoles et de son acheminement via le GME. Si le Maroc peut assurer la satisfaction de ses besoins gaziers, ça sera au prix fort, alors qu'il bénéficierait auparavant de près d'un milliard de m3 de gaz algérien, dont une partie gratuite, au titre des droits de passage, et une autre au prix contractuel, préférentiel, précise Mourad Preure. « Le Maroc a-t-il les moyens, et à quel prix livrerait-il ce gaz au client final », s'interroge-t-il, constatant que les cours du GNL sur les marchés spot restent soutenus, tirés par une demande asiatique à la hausse.

F. Guellil

MARCHE PÉTROLIER

## Les facteurs exogènes qui ont fait fluctuer les prix

Même si les cours du pétrole connaissent une embellie ces derniers jours, ils ont connu hier, à la clôture des échanges, pour les contrats à terme, un recul de 0.26 % se stabilisant autour de 91.08 dollars le baril. Dans le même cadre les échanges concernant les contrats à terme pour le West Texas intermediate ont plafonné pour atteindre 92.30 dollars le baril selon des estimations du site Bloomberg.

Cela intervient au moment où le président américain Joe Biden a annoncé l'allègement des sanctions de son pays à l'égard de l'Iran en raison de son programme nucléaire civil. Cette annonce fait suite aux développements qu'ont connus les négociations entre Washington et Téhéran pour un retour aux dispositions de l'accord-cadre conclu, en 2015, sous l'égide de l'AIEA. Il faut rappeler dans ce cadre que le nouveau président des

Etats Unis, s'est montré plus souple que son prédécesseur pour amener l'Iran à coopérer et reprendre les négociations pour la mise en œuvre de l'accord conclu sous l'égide de l'AIEA. Les États-Unis qui reconnaissent, selon le « Wall street journal », de légers progrès dans leurs négociations avec l'Iran, craignent que ce pays, profiteraient des tergiversations que pourrait connaître le processus de discussion pour faire avancer son programme nucléaire. L'épisode des négociations USA-Iran, n'est pas le seul élément à avoir impacté les cours du prix du brut. En effet, depuis quelques jours, la crise entre Kiev et Moscou et la menace que constituent aujourd'hui les drones et les missiles de Houtis sur les pétroliers dans le Golfe persique, ont dopé la demande en hydrocarbures. Joe Biden qui devait relancer le processus de négociations avec Téhéran est conscient que les enjeux

stratégiques actuels ne plaident pas en faveur d'un bras de fer ni avec l'Iran et encore moins avec la Russie dans le dossier ukrainien. C'est ce qui explique d'une part l'allègement des sanctions de son pays contre l'Iran et le discours apaisant qu'il emploie dans la gestion du dossier ukrainien lui qui vient d'affirmer que son pays n'est pas disposé à envoyer un corps expéditionnaire dans cette région de l'Europe. C'est une nouvelle remise en cause par Joe Biden, de décisions prises par son prédécesseur Donald Trump, qui avait piétiné la légalité internationale en annonçant l'ouverture d'un consulat américain à Laâyoune occupée et qui avait engagé un bras de fer avec la Russie dans les Balkans. Aujourd'hui, alors que le monde ne veut plus revivre les tensions de la guerre froide, les données stratégiques ont changé. L'Oran en tant qu'alliance épouvantail à agiter devant la menace du bloc de l'Est, représenté à l'époque par l'URSS et le pacte de Varsovie, est aujourd'hui contesté par certains des pays membres. L'entrée de Pyongyang dans le club des pays disposant de l'arme nucléaire et les progrès enregistrés dans le programme nucléaire iranien ont poussé les occidentaux à revoir leur stratégie qui ne peut plus leur permettre de garder une tension permanente avec la Russie, ni pousser Téhéran à stopper sa course vers l'acquisition de l'arme atomique. Et en attendant, les cours du pétrole risquent de flamber dans les prochains jours, puisque, aussi bien les pays membres de l'Opep que ceux classés non-Opep (Russie et autres), ont décidé de ne pas augmenter leur production pour ne pas affecter la courbe des prix.

Slimane B.

PÊCHE

## Le premier thonier algérien fabriqué cette année

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salaouatchi, a révélé hier que le premier bateau de pêche au thon de fabrication algérienne verra le jour en 2022. Lors de son intervention à la radio chaîne 1, le ministre a souligné que ce thonier, qui est le premier du genre, mesure 30 mètres de long, et entre en service cette année dans le cadre du projet de fabrication de bateaux de pêche en Algérie. Pour rappel, le gouvernement a décidé de prendre des mesures et des incitations importantes au profit des investisseurs, notamment les opérateurs du secteur de la construction et de l'entretien des bateaux de pêche. La valorisation locale des ressources du secteur de la pêche est de nature à réduire sa facture d'importation, au volet des matières premières et du matériel de pêche et d'alimentation notamment, à environ un (1) milliard de dollars/an à l'horizon 2022.

Sarah O.

## SI LES LIVRAISONS RUSSES EN GAZ VENAIENT À S'ARRÊTER Scénario d'un « chaos énergétique » en Europe

Sur fond de crises énergétique et ukrainienne, le cabinet de conseil Wood Mackenzie analyse plusieurs scénarios pour le marché gazier européen. Il constate ainsi que l'Europe dépend fortement des livraisons russes, mettant en avant des risques pour tous les acteurs concernés.

Il est peu probable que Moscou arrête lui-même ses exportations gazières aux partenaires européens, mais tout événement capable de perturber les volumes du carburant bleu transportés par la Russie vers l'Europe pourrait engendrer un chaos énergétique, selon un rapport du cabinet de recherche et de conseil Wood Mackenzie (WoodMac) publié ce lundi dernier.

D'après les experts de WoodMac, bien que les importations de GNL par le Vieux Continent aient doublé ces dernières années pour s'élever à 20% de l'offre européenne en 2021, les livraisons de gaz russe satisfont 28% de la demande annuelle. "Si tous les flux de gaz s'arrêtaient aujourd'hui, le stockage de gaz existant s'épuiserait dans six semaines, la destruction de la demande serait massive, et si les perturbations se prolongeaient, les stocks de gaz ne pourraient pas être rétablis pendant l'été", prévient le cabinet de conseil. Un pareil scénario pourrait déboucher sur une "situation catastrophique" pour les préparatifs du système gazier européen pour l'hiver 2022-2023, car le niveau de remplissage des stocks risque de s'avérer proche de zéro. Pour assurer les approvisionnements en gaz, ce sont la "diplomatie et les sensibilités commerciales" qui devraient jouer un rôle essentiel dans les relations entre l'Europe et la Russie, selon le rapport. Malgré une baisse de moitié depuis 2019, le transit gazier par l'Ukraine reste au niveau de 40 milliards de mètres cubes par an, soit environ 8% de la demande totale, poursuit dans son analyse le cabinet de conseil.

L'arrêt du transport du gaz via l'Ukraine porterait pour l'Europe des risques similaires de stocks peu remplis pour la nouvelle saison froide, constatent les experts. Même si les Pays-Bas et la Norvège augmentaient leur production de gaz nationale et Moscou essayait de "réacheminer" ses fournitures en augmentant les capacités inutilisées du gazoduc Yamal.

Dans ce contexte, WoodMac s'attend plutôt à une hausse prochaine de 20% des importations gazières de Russie, mais alerte que le Vieux Continent pourrait toujours courir le risque d'entrer dans l'hiver prochain avec un niveau de remplissage des stocks plus bas que la normale. Les experts pronostiquent que l'Europe fera face à un niveau élevé des prix, la multiplication des livraisons de GNL qatari et américain ne pouvant être augmentées que d'ici quelques années. En même temps, WoodMac signale que la Russie pourrait ressentir l'aggravation de la crise énergétique tant sur le plan de sa réputation de fournisseur sûr qu'avec la finalisation du Nord Stream 2. La société met également en avant que c'est l'Asie qui serait le centre de la croissance du marché mondial du gaz à long terme, tout en constatant que "les prix élevés et la volatilité ne font aucun bien à la cause".

R. E.

SUR FOND DE CRISE

# Des Libanais rejoignent l'EI en Irak

Quand Zakaria a disparu l'année dernière, sa famille a pensé qu'il avait fui la pauvreté au Liban pour tenter sa chance en Europe. Elle était bien loin de se douter qu'il allait mourir en Irak, dans les rangs du groupe jihadiste État islamique (EI).

Originaire de la ville de Tripoli (nord), le jeune homme de 22 ans est l'un des huit Libanais, au moins, qui auraient été tués en Irak depuis décembre. "On ignorait qu'il était en Irak, jusqu'au moment où nous avons été informés de sa mort", a déclaré à l'AFP sa mère Ghoufrane, en larmes, dans leur modeste appartement composé d'une seule pièce dans le quartier de Bab Al-Tabbaneh. Si l'organisation jihadiste n'a jamais contrôlé de zones au Liban, plusieurs ressortissants libanais se sont battus dans ses rangs, avant sa défaite territoriale en Irak (2017) puis en Syrie (2019).

L'ONU estimait en 2021 à environ 10 000 le nombre de combattants de l'EI restés actifs dans ces deux pays. Avant la crise déjà, les quartiers misérables de Tripoli étaient un vivier de militants sunnites, responsables d'attaques contre l'armée et impliqués dans des activités terroristes.

Comme Zakaria, des dizaines d'autres jeunes hommes, tous originaires de ces quartiers, auraient été incités à rejoindre l'EI pour des "motifs financiers", selon une source sécuritaire, dans un pays en proie à une crise économique sans précédent. D'après cette source, l'EI leur promettrait jusqu'à "5 000 dollars par mois", alors que le salaire mensuel minimum



Ghoufrane al-Adl, mère d'un homme ayant quitté le Liban pour combattre en Irak

dépasse à peine les 30 dollars au Liban.

## "PAUVRETÉ"

Le départ de ces jeunes en Irak a poussé le Liban à prendre contact avec les autorités de Bagdad, a affirmé dimanche le conseiller à la sécurité nationale irakien, Qassem al-Araji. Il a précisé que le ministre libanais de l'Intérieur devait se rendre prochainement à Bagdad.

Depuis août, ils seraient "environ 48 à avoir rejoint l'EI", la dernière vague remontant au 18 janvier. La plupart d'entre eux ont été recrutés par un Tripolitein affilié à l'EI et résidant hors du Liban, selon la source sécuritaire.

Cinq familles ignorent encore le sort de leurs proches disparus. Les autres "ont reçu des appels de leurs enfants depuis l'Irak et informé ensuite les autorités", explique la source sécuritaire. Zakaria a disparu en été, mais sa famille n'a appris sa mort qu'en décembre dernier, lorsque l'armée irakienne a déclaré avoir tué 10 jihadistes et publié des images montrant des combattants de l'EI tués dans le désert d'Al-Anbar, dans l'ouest de l'Irak.

Téléphone en main, son frère Ali montre une vidéo où le corps sans vie de Zakaria apparaît, à côté d'un autre cadavre, sur le capot d'un véhicule militaire. "Quand il a disparu, nous pensions qu'il prévoyait de rejoindre la Suède clandestinement", raconte Ali, comme des centaines de Libanais qui ont récemment tenté la traversée périlleuse de la Méditerranée vers l'Europe.

D'après sa famille, c'est "la pauvreté" et non pas une motivation idéologique, qui a poussé Zakaria, ancien vendeur de rue ambulante, à quitter le Liban.

## "TON CHÉRI EST MORT"

Fin janvier, cinq résidents de Wadi al-Nahleh, en banlieue de Tripoli, ont été tués en Irak, les derniers en date. Parmi eux, Omar Seif, dont la mère a appris via Whatsapp sa mort. Il avait disparu le 30 décembre, a déclaré à l'AFP un proche sous couvert d'anonymat. "Comment vas-tu mon chéri?", avait-elle écrit à Omar. "Ton chéri est mort", lui a-t-on répondu par message Whatsapp.

Dans un communiqué publié le 29 janvier, l'armée irakienne a déclaré avoir tué plu-

sieurs membres de l'EI dans la province de Diyala, dans l'est de l'Irak, dont Omar et deux de ses cousins. L'AFP avait rencontré la mère d'Omar deux semaines avant la mort de son fils. Selon elle, l'absence totale de perspectives a poussé le jeune homme à partir.

Ancien détenu, il est soupçonné d'avoir participé à des attaques contre l'armée et s'est vu privé de ses droits civiques en sortant de prison. Des milliers de Tripolitains soupçonnés d'être impliqués dans des activités de terrorisme à Tripoli ou ailleurs ou de s'en prendre à l'armée ont été arrêtés, dont beaucoup sans procès. "Il était désespéré.

Personne n'a accepté de l'embaucher. Il a donc travaillé comme journalier", raconte-t-elle.

Omar prévoyait d'épouser sa fiancée prochainement. Cela l'a rendu obsédé par les finances, selon sa mère, qui accuse l'Etat libanais d'être responsable du sort de son fils. "J'ai peur qu'il ait rejoint" l'EI, avait-elle confié lors de l'entretien. "Mais il vaut mieux mourir là-bas que revenir au Liban, même si cela signifie que je ne le reverrai plus."

## CYCLONE BATSIRAI À MADAGASCAR Le bilan s'alourdit à 33 morts

Le bilan des victimes du cyclone Batsirai, qui vient de frapper plusieurs régions de Madagascar, s'est alourdi, mardi, à 33 morts, ont indiqué les autorités locales. Douze nouvelles victimes ont été recensées dans différentes régions du pays, après un dernier bilan de 21 morts annoncé, lundi, par le Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC). Ainsi, le district de Lalangina, dans la région Haute Matsiatra, a signalé 8 décès, alors que le district d'Ambalavao a confirmé 3 autres décès. Par ailleurs, la préfecture de Manakara située dans la région de Fitovinany a annoncé un seul décès. Selon les services météorologiques, Batsirai a frappé la côte orientale de la Grande Ile dans la nuit de samedi à dimanche sur une zone de 150 km de long, principalement agricole. Il s'est ensuite dirigé vers l'ouest, à l'intérieur des terres, provoquant des crues de rivières qui ont dévasté les rizières dans le centre du pays. Le BNGRC avait annoncé que 70.000 personnes ont été forcées de quitter leurs foyers abîmés ou détruits par des pluies diluviennes et des rafales de vent qui ont atteint jusqu'à 165 km/h. Dimanche, le président malgache, Andry Rajoelina, avait lancé un appel à la solidarité nationale face à l'ampleur des dégâts causés par le cyclone. Il a ajouté que le gouvernement ne ménagera aucun effort pour venir en aide aux populations sinistrées et reconstruire les régions dévastées par les inondations et les pluies diluviennes.

## YÉMEN

### Au moins 32 soldats tués dans des combats au nord du pays

Au moins 32 soldats ont été tués et une centaine d'autres blessés au cours des trois derniers jours dans le nord du Yémen, dans des affrontements avec le mouvement Ansarullah dit Houthis, ont indiqué mardi des sources militaires. Lors d'une offensive lancée samedi dernier et destinée à chasser les Houthis de Harad, dans la province de Hajjah, 32 soldats progouvernementaux, dont quatre officiers, ont été tués, ont annoncé des sources militaires loyalistes. Les combats ont également fait au moins une centaine de blessés parmi les soldats, ont ajouté les mêmes sources, précisant que les violences dans la zone se poursuivaient mardi. Par ailleurs, 56 combattants rebelles ont perdu la vie dans ces affrontements et dans les frappes aériennes de la coalition, a indiqué un responsable militaire progouvernemental. Les Houthis communiquent très rarement sur les pertes dans leurs rangs. Selon les sources militaires, les forces loyalistes ne sont pas encore parvenues à reprendre la zone de Harad mais ont réussi à l'encercler. Le conflit au Yémen s'est intensifié ces dernières semaines, la coalition militaire et les forces loyalistes lançant des offensives contre les Houthis pour récupérer certains territoires perdus en plus de sept ans de guerre. De leur côté, les Houthis ont multiplié les attaques contre l'Arabie saoudite voisine avec des missiles et des drones mais aussi contre les Emirats arabes unis, l'autre pilier de la coalition, devenus depuis janvier un nouveau front du conflit. Selon l'ONU, la guerre au Yémen a fait au moins 377 000 morts et des millions de déplacés dans ce qui est considéré comme l'une des pires catastrophes humanitaires au monde, avec notamment un risque de famine à grande échelle.

## BURKINA FASO

### Début du réquisitoire au procès Sankara

Le parquet militaire a débuté mardi son réquisitoire au procès des assassins présumés de l'ex-président burkinabè Thomas Sankara, tué avec 12 de ses compagnons lors d'un coup d'Etat en 1987, rapportent des médias sur place. Le réquisitoire a débuté par une chronologie des événements du 15 octobre 1987, date du coup d'Etat fatal au leader progressiste et icône panafricain, qui était au pouvoir depuis 1983. Selon le parquet, alors que Thomas Sankara s'est rendu au Conseil de l'Entente, le siège du Conseil national de la Révolution où s'est produite la tuerie, vers 16h20, "ses bourreaux étaient déjà sur place". Lorsque Thomas Sankara est entré dans la salle de réunion, "le commando scindé en deux groupes a investi les lieux en abattant les gardes du chef de l'Etat. Le commando a ensuite ordonné au

président Sankara et ses collaborateurs de sortir de la salle. Ils seront tour à tour abattus", a poursuivi l'accusation. L'ancien président Blaise Compaoré (1987-2014), qui avait été porté au pouvoir par ce putsch ayant coûté la vie à Thomas Sankara, est le principal accusé, soupçonné d'avoir été le commanditaire de l'assassinat ce qu'il a toujours nié.

Chassé du pouvoir par la rue en 2014, il vit depuis en Côte d'Ivoire et ses avocats ont justifié son absence en dénonçant un "simulacre de procès".

Autre grand absent, l'adjudant-chef Hyacinthe Kafando, ancien commandant de la garde de M. Compaoré, en fuite depuis 2016, qui faisait partie du commando selon le parquet. Suspendu, après un coup d'Etat militaire au Burkina il y a deux semaines, le procès avait repris mer-

credi dernier avec les plaidoiries des parties civiles qui se sont achevées lundi. "Après quatre mois de débat, c'est un sentiment de soulagement qui anime les familles", a indiqué Me Prosper Farama, l'avocat de la famille Sankara. "Hélas, au cours de ce procès aucun accusé n'a avoué, ne s'est repenti. Personne ! Nous demandons au tribunal de rendre justice aux familles.

Nous ne voulons pas une vengeance, nous demandons simplement justice", a-t-il ajouté. Douze des quatorze accusés sont présents, dont le général Gilbert Diendéré, 61 ans, un des principaux chefs de l'armée lors du putsch de 1987. Ils sont accusés de "complicité d'assassinats", "recol de cadavres" et "attentat à la sûreté de l'Etat" et ont pour la plupart plaidé non coupable.

**SÉLECTION ALGÉRIENNE**

# Atal et Amoura déjà incertains face au Cameroun



Phs : DR

*Le staff médical de la sélection algérienne suit avec un intérêt particulier l'évolution de santé de deux joueurs des Verts, en l'occurrence, Atal et Amoura, tous les deux ayant contracté des blessures ce week-end avec leurs clubs respectifs en France et en Suisse.*

**D**eux blessures intervenant dans un moment spécial, vu qu'un important challenge attend l'équipe nationale en mars prochain avec cette double confrontation contre le Cameroun pour le compte des barrages qualificatifs pour le Mondial-2022 au Qatar.

Dimanche passé, le défenseur algérien Youssef Atal s'est blessé lors de sa

deuxième apparition officielle avec son équipe niçoise, depuis son retour du Cameroun où il a participé avec les Fennecs à la Coupe d'Afrique des nations clôturée dans la même soirée par la consécration du Sénégal.

Atal a été contraint d'ailleurs de céder sa place à la 54e minute, après une chute sur l'épaule droite. Et malgré l'intervention du médecin de l'équipe niçoise, le latéral droit n'a pas pu terminer le match qui a vu son équipe perdre face à Clermont Foot, pour le compte de la 23e journée de la Ligue une française de football.

Atal avait participé avec Nice lundi dernier, au match de coupe contre le Paris Saint-Germain et a été crédité d'une belle prestation après avoir été incorporé par son entraîneur en deuxième période. Mais la guigne des blessures ne l'a pas encore ménagé en contractant cette nouvelle blessure à l'épaule, comme cela s'était produit en 2019, lors de la Coupe d'Afrique en Égypte.

Il faut dire que les blessures à répétition continuent de jouer un mauvais tour au natif de Tizi Ouzou dans sa carrière en France, où il était contraint de déclarer forfait pour plusieurs rencontres de son équipe en raison d'une série de blessures musculaires.

Et bien qu'il ait semblé prêt dans la dernière période, notamment grâce à ses participations régulières avec l'équipe nationale algérienne, la nouvelle blessure pourrait l'éloigner à nouveau des stades. Concernant Amoura, qui a fait l'objet d'une polémique après avoir été laissé sur le banc tout au long des trois matchs des Verts au Cameroun, sa durée d'absence serait d'un mois et demi, comme annoncé par la presse suisse.

Le joueur, qui évolue au sein de la formation de Lugano, souffre du dos, ce qui constitue pour lui un coup de frein après avoir réussi des débuts intéressants avec son nouveau club suisse qu'il a rejoint l'été dernier.

*Hakim S.*

APRÈS L'ÉCHEC DE SON TRANSFERT AU COURS DU MERCATO HIVERNAL

## Ferhat menacé d'une deuxième partie de saison blanche à Nîmes

**T**outes les tentatives de l'international algérien, Zinedine Ferhat, de quitter le club de Nîmes et le championnat de France de deuxième division, ont été vouées à l'échec, malgré plusieurs négociations menées avec des clubs de Ligue 1 de l'hexagone et nombre de clubs d'autres championnats européens. Des échecs dus en particulier à des raisons liées à l'aspect financier.

Du coup, Ferhat se retrouve désormais sous la menace d'une saison blanche après la fin de la période des transferts d'hiver dans la plupart des championnats européens. Et pour éviter un tel sort, il n'a pas d'autre choix que de revoir ses comptes en consolidant sa relation avec les dirigeants de son club Nîmois, après avoir pris un sérieux coup pendant la précédente période récente.



Un état de fait né du comportement de l'ancien milieu offensif de l'USMA qui est allé jusqu'à bouder les entraînements pour faire pression sur la direction du club afin de faciliter son départ vers une nouvelle destination.

Des sources médiatiques françaises ont révélé que l'un des agents des joueurs était derrière ce comportement de Ferhat afin d'obliger les dirigeants de Nîmes Olympique de faire des concessions sur le plan financier permettant le

transfert du joueur vers une autre formation.

Selon les mêmes sources, l'enfant de Bordj Menaïel, âgé actuellement de 28 ans, était sur le point de rejoindre le club écossais du Celtic Glasgow, mais la transaction a été avortée dans les derniers instants du Mercato d'hiver, après plusieurs rounds de négociations entre les représentants du joueur et les deux équipes en janvier dernier.

Dans un le même contexte, certaines sources ont indiqué que l'agent de Ferhat cherche un accord avec la direction du club écossais suscité afin de signer un contrat préliminaire, pour faciliter le transfert de son poulain au mercato d'été, d'autant plus que le joueur sera libre de tout engagement en juin prochain.

*H. S.*

**S  
T  
R  
O  
P  
S**



**BLIDA.** CENTRE DE TRANSFUSION SANGUINE

## Pénurie de poches de sang

Le Centre de transfusion sanguine de Blida connaît une pénurie de poches de sang destinées à l'approvisionnement des hôpitaux, depuis l'apparition de la pandémie du Coronavirus, a révélé, lundi, son premier responsable.

Le Centre a enregistré une baisse sensible en termes de dons de sang depuis le début de la pandémie de Covid. La situation s'est « encore aggravée » avec l'apparition de la 4ème vague, « ce qui nous a contraint à faire appel au Centre de transfusion sanguine de Tizi-Ouzou pour couvrir les besoins des établissements hospitaliers, notamment le Centre anti-cancer (CAC) », a indiqué, à l'APS, Dr.Mohamed Chouaib. L'incapacité du Centre à couvrir les besoins de nombreux services hospitaliers de la wilaya de Blida, pôle médical par excellence, « nous a contraint à faire appel au centre de transfusion sanguine de Tizi-Ouzou, qui nous a fait don de 240 poches de sang, ayant permis la prise en charge des cas urgents et les malades chroniques », a souligné M. Chouaib. « La moyenne des donneurs de sang a été ramenée de 60 à 90 personnes



/Jour, avant la pandémie, à près de 30 donneurs, voire seulement 20 donneurs/ Jour, actuellement », a déploré Dr Chouaib. Il a, à ce titre fait savoir que le Centre recense annuellement 19.000 donneurs de sang dont un tiers représente des donneurs permanents. Le responsable du Centre de transfusion sanguine de Blida a expliqué la réticence des citoyens à faire don de leur sang, par la « crainte, pour certains, de contracter le virus, au moment où d'autres en sont infectés, ne pouvant donc pas faire don de leur sang, jusqu'à leur rétablissement total », a-t-il indiqué. M.Chouaib a fait part de la

prise de toutes les mesures préventives susceptibles de protéger le donneur de sang d'une infection par ce virus. Il a, également, évoqué d'autres facteurs ayant provoqué cette pénurie dont notamment la réduction, voire parfois la suspension des opérations de collecte de sang, qui étaient organisées au niveau des mosquées, des résidences universitaires, et des universités, et ce, jusqu'à la stabilisation de la situation sanitaire, a-t-il encore expliqué. Pour pallier à cette situation et renforcer le stock de poches de sang, notamment les groupes sanguins négatifs, le Centre de Blida prévoit l'organisation d'une

série de campagnes de don de sang, durant trois semaines et à raison d'une opération par week-end, à partir du vendredi prochain, au niveau des mosquées, au regard de l'écho positif réservé par les fidèles pour ce type de campagnes. Le responsable a insisté, à cet égard, sur l'impératif d'informer les citoyens sur les bienfaits du don de sang sur leur santé, en plus de leur contribution à sauver la vie des personnes, dans le but de les inciter à adopter ce comportement humanitaire. Il a cité parmi ces bienfaits le renouvellement des cellules sanguines et la prévention de plusieurs maladies, telles que le cancer et les maladies cardiovasculaires, outre la satisfaction d'avoir accompli une bonne action équivalant à la charité musulmane. À noter le lancement, demain mardi, à partir de la wilaya de Blida, d'une campagne pour renforcer le rôle de la société civile dans la lutte contre l'épidémie du Coronavirus, à l'initiative de l'Observatoire national de la société civile, avec au programme plusieurs manifestations et opérations de sensibilisation. La campagne prévoit notamment l'organisation, le 11 février courant, de 10 campagnes de don de sang au profit des hôpitaux de Blida, qui accueillent des malades de nombreuses wilayas.

**MASCARA.** FRAUDE

## Saisie de près de 1.000 quintaux de farine et d'aliment de bétail

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mascara ont saisi, dernièrement, près de 1.000 quintaux d'aliments de bétail et de farine, destinés à la commercialisation illégale, dans deux opérations distinctes, a-t-on appris, lundi, auprès de la cellule de communication du groupement territorial de ce corps de sécurité. L'une des opérations a été menée, dimanche, par la brigade de la Gendarmerie nationale de Mascara, après avoir reçu des informations sur l'existence d'un camion semi-remorque transportant une quantité de farine destinée à la commercialisation illégale. Après la mise en exécution d'une patrouille spéciale avec la participation de l'Inspection territoriale du commerce, une

quantité de 250 quintaux (qx) de farine conditionnée dans des sacs de 25 kg, destinée à la revente illégale, a été ainsi saisie. Après présentation devant le procureur de la République près le tribunal territorialement compétent, les propriétaires du camion ont été accusés de spéculation, de non conformité de la facture aux spécifications légales, et de pratique de prix illicites. De leur côté, les éléments de la Gendarmerie nationale de Ghriss ont saisi, la semaine dernière, une quantité de 741,2 qx de différents produits utilisés dans l'alimentation de volaille et de bétail au niveau d'un moulin dans la région d'Ouled Mrah, commune de Ghriss, sans autorisation d'exploitation. Les produits en question, d'une valeur esti-

mée à 2,374 millions de dinars, ont été découverts et saisis par une patrouille de la Gendarmerie nationale de Ghriss, en collaboration avec des représentants de l'Inspection du commerce, suite à une perquisition dans le moulin, a indiqué la même source. Après leur présentation devant le tribunal de Ghriss, les propriétaires du moulin ont été accusés de pratiques commerciales frauduleuses, pratique d'activité commerciale soumise au registre de commerce et sans autorisation, pratique de prix illicites, non-conformité de la facture, évasion fiscale, non déclaration de travailleurs, non affichage des prix et tarifs, non modification du registre de commerce et non respect de l'étiquetage obligatoire.

**TISSEMSILT.** DSA

## Lancement de la culture de 80 hectares de maïs

Une opération pour cultiver 80 hectares en maïs a été lancée, dernièrement, dans la wilaya de Tissemsilt, au titre de la saison agricole actuelle, a-t-on appris, lundi, de la direction des services agricoles (DSA). La superficie réservée à la culture du maïs, cette saison, a connu une nette hausse par rapport à la saison agricole précédente, durant laquelle 45 ha ont été dédiés à la culture de ce type de céréales, indique la même source, justifiant cette hausse par l'exploitation des terres en jachère au périmètre irri-

gué du barrage de Bougara dans la commune de Tissemsilt, outre l'adhésion de dix agriculteurs supplémentaires au programme de culture du maïs dans la wilaya.

La DSA a fait savoir que 15 agriculteurs impliqués dans la filière maïs dans la wilaya ont bénéficié, dernièrement, d'une journée de formation sur les techniques modernes de culture du maïs, encadrée par des cadres de l'Institut technologique national des grandes cultures de la commune de Sebaine (wilaya de Tiaret). La production de maïs sera orientée, cette saison,

pour approvisionner les unités de production d'aliments avicoles de la wilaya de Tissemsilt, ainsi que dans les wilayas limitrophes, notamment Tiaret, Médéa, Aïn Defla et Chlef, selon la même source.

La culture du maïs s'inscrit dans le cadre du programme d'éradication des terres en jachère élaboré par la DSA, qui comprend également la réalisation de tests pour la culture d'arbres fruitiers et de légumes et l'extension des périmètres irrigués à partir de barrages et des retenues collinaires. En vue de l'extension

de la superficie réservée à la culture du maïs, au cours de la prochaine saison agricole, la direction des services agricoles a programmé, en collaboration avec la chambre d'agriculture de la wilaya et la direction des ressources en eau, des sorties de sensibilisation au profit des propriétaires d'exploitations agricoles situées à proximité des barrages et des stations d'épuration des eaux usées dans la wilaya, pour les appeler à exploiter ces infrastructures dans l'expérience de la culture de ce produit agricole.

**BORDJ BADJI-MOKHTAR.**

DÉVELOPPEMENT DES ZONES D'OMBRE

## Treize opérations en cours de réalisation

Treize (13) projets, tous secteurs confondus, sont en cours de réalisation dans les zones d'ombre de la wilaya de Bordj Badji-Mokhtar, à la faveur d'un financement de plus de 390 millions DA, a-t-on appris lundi des services de la wilaya. Visant l'amélioration des conditions de vie du citoyen, ces opérations retenues dans les secteurs des ressources en eau, de l'éducation et des équipements publics, concernent huit projets dans la commune de Bordj Badji Mokhtar et cinq (5) autres dans celle de Timiaouine (extrême Sud de la wilaya), a indiqué le wali, Mokhtar Abdelaziz. Le chef de l'exécutif de la wilaya a affirmé, à ce titre, que de grands efforts sont déployés pour le développement de la commune de Timiaouine, une grande zone d'ombre, en quête d'opérations de développement pour améliorer le cadre de vie de la population locale. Inspectant des chantiers, il a mis l'accent sur le respect des normes de réalisation pour la fiabilité et l'efficacité de ces opérations vitales projetées en faveur de cette collectivité frontalière.

**TIPASA.** RÉSEAU DE GAZ NATUREL

## Plus de 1.440 foyers des zones isolées raccordés

Plus de 1.440 foyers, situés dans des zones isolées de l'ouest de Tipasa, ont été raccordés au réseau public de distribution de gaz naturel, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Il s'agit du raccordement de 710 foyers relevant de quartiers isolés de la daïra de Cherchell (Ouest) au réseau de gaz naturel, en application des programmes de désenclavement et d'amélioration du cadre de vie du citoyen, a ajouté la même source, citant parmi les quartiers bénéficiaires, la cité Belaaskar.

La même opération a, également, profité à 735 foyers des hauteurs de la commune montagnaise d'Aghbal, dont notamment les cités Soulaya, Belaâfia, Chehafa, Haddadou et Kheir Ennas, des ensembles d'habitations mitoyens au siège de commune, et dont les habitants ont pendant longtemps revendiqué leur raccordement au gaz naturel. Quelque 127 autres foyers, répartis sur 12 villages des hauteurs de la même commune d'Aghbal, à l'ouest de Cherchell, ont, aussi, bénéficié d'un raccordement au réseau de gaz naturel. Un fait de nature à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des habitants de ces zones enregistrant un froid glacial en saison hivernale. En procédant à la mise en service de ce réseau de gaz, le wali de Tipasa, Boussetta Aboubakr Essedik a souligné la nécessité d'accélération du rythme de réalisation du reste des projets en cours au profit des habitants des zones isolées.

BOX-OFFICE NORD-AMÉRICAIN

# «Jackass forever» et «Moonfall» prennent la tête

"Jackass forever", le nouvel opus de la bande déjantée d'Américains du même nom, a pris ce week-end la tête du box office nord-américain devant le film-catastrophe "Moonfall", tout deux sortis vendredi, selon des chiffres d'un cabinet spécialisé publiés dimanche.

«Jackass forever», énième suite de ces films à gags à l'humour pas forcément délicat et basé sur des mises en situations absurdes, gênantes ou dangereuses, réalise 40% du box office aux États-Unis et au Canada en ayant engrangé 23 millions de dollars. A la deuxième place mais loin derrière (10 millions de recettes), "Moonfall" totalise 17% des revenus des 12 premiers films pour son premier week-end dans les cinémas, selon les chiffres provisoires publiés par Exhibitor Relations. Le film, réalisé par le maître du film catastrophe grand public



Roland Emmerich, raconte dans un premier degré bien loin de "Don't Look Up" l'histoire d'une ex-astronaute travaillant à la Nasa (Halle Berry) qui tente une mission impossible pour sauver la Terre, menacée d'anéantissement par... la chute de la Lune. Pour sa huitième semaine en salle, "Spider-Man: No Way Home", dernier épisode en date des aventures de l'homme araignée, rétrograde en troisième position à près de 10 millions de dollars de recettes.

Avec un cumul de près de 750 millions, le film apporte, sur la longueur, une bouffée d'oxygène à une industrie du cinéma

mise à genoux par la pandémie. La nouvelle version de la saga de films d'horreur "Scream" arrive en 4e position (2e la semaine passée) avec près de 5 millions de revenus, devant le film d'animation des studios Universal "Tous en Scène 2" avec un peu plus de 4 millions de dollars.

## Voici le reste du top 10 :

- 6 - "The King's Man" (1,2 million de dollars)
- 7 - "Redeeming Love" (1 million)
- 8 - "American Underdog" (0,8 million)
- 9 - "355" (0,7 million)
- 10 - "Le Loup et le Lion" (0,7 million).

## ENCHÈRES

### Une vente de souvenirs NFT des Beatles récolte plus de 158 000 dollars

Une vente aux enchères de souvenirs des Beatles sous forme de NFT, œuvres virtuelles certifiées, organisée par Julian Lennon à Los Angeles a remporté lundi plus de 158 000 dollars, a annoncé la maison de vente Julien's Auctions. Pièce maîtresse des premiers lots mis en vente par le fils de John Lennon via la maison californienne Julien's Auctions le 7 février, la version NFT des notes manuscrites de la chanson "Hey Jude" a dépassé les estimations, partant sous le marteau à 76 800 dollars. Initialement intitulé "Hey Jules", ce tube des Beatles avait été écrit en 1968 par Paul McCartney pour reconforter Julian Lennon, alors âgé de cinq ans et qui vivait très mal la séparation de John Lennon d'avec sa mère Cynthia. La version NFT de ces notes se présente comme une animation où les mots s'inscrivent progressivement sur la page et est accompagnée, comme chacun des autres lots, par un commentaire audio de Julian Lennon situant l'objet dans son contexte historique et sentimental. "Pour moi, ça ne suffit pas de seulement regarder une image si je suis un acheteur. Donc j'ai voulu ajouter un truc un peu plus personnel, raconter une petite histoire qui se rapporte à l'image", a expliqué à l'AFP Julian Lennon. L'artiste mettait également en vente un NFT du manteau afghan porté par son père sur le tournage de "Magical Mystery Tour", parti à 22 400 dollars tout comme une guitare offerte par John Lennon à son fils pour Noël, un prix quatre fois supérieur à son estimation de départ. Une partie du produit de cette vente, organisée par la maison Julien's Auction et la société YellowHeart, spécialisée dans les NFT musicaux, ira à la fondation créée par Julian Lennon pour être investie dans la capture du CO2 atmosphérique afin de freiner le réchauffement climatique. Julian Lennon a prévu de vendre d'autres NFT de sa collection via Julien's Auctions, mais n'envisage pas de se séparer physiquement de ses souvenirs.

## SORTIE DU DERNIER "MATRIX" EN STREAMING

### Un co-producteur poursuit Warner Bros

Un des co-producteurs du dernier volet de la saga "Matrix" a porté plainte pour violation de contrat contre les studios Warner Bros, auxquels il reproche d'avoir diffusé le film en streaming en même temps que sa sortie en salles. Cette plainte déposée à Los Angeles par le groupe Village Roadshow Entertainment est le dernier épisode en date d'une controverse opposant les professionnels du cinéma qui tirent une grande partie de leurs revenus des tickets de cinéma et les géants du divertissement qui cherchent désespérément à développer leurs plateformes de vidéo à la demande pour plaire aux marchés financiers et aux actionnaires. L'an dernier, la star des films Marvel Scarlett Johansson avait publiquement pris à partie Disney qui avait choisi de sortir "Black Widow" simultanément au cinéma et sur Disney+. L'actrice avait par contrat droit à un pourcentage sur les recettes en salles et estimait dans une plainte avoir subi un manque à gagner de plusieurs millions de dollars. Les deux parties ont



depuis lors conclu un accord à l'amiable. Alors que l'industrie du cinéma subissait de plein fouet les restrictions sanitaires liées à la pandémie de coronavirus, WarnerMedia, maison-mère des studios Warner Bros, avait décidé de diffuser l'intégralité des sorties 2021 sur sa plateforme HBO Max. Ils s'étaient notamment attiré la colère du réalisateur de "Dune", Denis Villeneuve, qui estimait que cela risquait de "tuer" son film et constituait "une menace pour le cinéma en général". La plainte déposée affirme que la sortie de "The Matrix Resurrections" sur HBO Max était destinée unique-

ment à doper les abonnements de ce service avant la fin de l'année, selon le Wall Street Journal. Et cela "en dépit du fait que cela décimerait les recettes du film au box-office et que cela priverait Village Roadshow des mêmes retombées économiques que Warner Bros et ses affiliés", accuse la plainte. "The Matrix Resurrections" est le quatrième volet de la saga de science-fiction mettant en scène Keanu Reeves. Début février, il avait engrangé environ 37 millions de dollars aux États-Unis et au Canada, contre 172 millions à l'époque pour le premier "Matrix".

## EXPO DUBAÏ 2020

### Le groupe Tikoubaouine animera un spectacle de musique mars prochain

Le groupe Tikoubaouine animera un spectacle de musique à Dubaï (Emirats Arabes Unis) le 14 mars prochain, dans le cadre de l'événement EXPO Dubaï 2020. La soirée est organisée par l'Agence algérienne de rayonnement culturel (AARC) en collaboration avec le pavillon d'Algérie à cette manifestation, a indiqué l'AARC. Issu de la wilaya de Tamanrasset, le groupe Tikoubaouine qui chante en Tamchak (l'accent amazigh des Touaregs) est connu pour son style "Sahara Blues" ouvert à d'autres genres musicaux tels que le Folk et le Reggae.

Le groupe qui a dans son actif deux albums à savoir "Dirhan" (les souhaits 2016) et "Ahney" (vision future 2020) traite de la vie quotidienne des Touaregs, leur histoire et patrimoine culturel.

Le spectacle s'inscrit dans le cadre des activités du pavillon algérien à Expo Duabi 2020 pour faire connaître aux visiteurs le patrimoine civilisationnel et culturel de l'Algérie ainsi que la vision prospective à travers un voyage virtuel du site archéologique Ain Bouchrit, un berceau de l'humanité en arrivant aux smart cities tout en promouvant la destination touristique Algérie. Plusieurs activités ont eu lieu dans ce cadre à l'instar d'une semaine touristique et culturelle, novembre dernier, outre une soirée du Groupe Dey, ainsi que des ateliers d'artisanat, des expositions de tenues et de gastronomie algérienne.

## FESTIVAL "CINÉMANA DU FILM ARABE" À MASCATE

### Le film algérien, "Il reviendra" en compétition

Le court métrage "Il reviendra" du réalisateur Youcef Mahsas participera à la compétition officielle du Festival "Cinéma du film arabe" pour sa troisième édition qui se tiendra du 19 au 22 février à Mascate (Oman), lit-on lundi sur le site web de la manifestation. Le film algérien "Il reviendra" entre en compétition officielle pour la nouvelle édition du festival, aux côtés de 31 films sélectionnés.

Ce court métrage de 39 minutes a été réalisé par Youcef Mahsas, diplômé de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS), promo 2012, avec le concours du Centre algérien de développement du cinéma (CADC) et la société Rodacom. Le film raconte l'histoire d'un homme et de son fils de 8 ans qui entrent dans un salon de coiffure. Le père insiste pour laisser l'enfant avec le coiffeur Salem, lequel commence à couper les cheveux du petit, quand soudain une forte explosion retentit. Un attentat terroriste vient d'être commis.

À la tombée de la nuit, le père n'est toujours pas revenu. Par ailleurs, un autre film algérien du réalisateur Abdelkader Djaouad Salami, a été sélectionné pour participer à la compétition "El-Qods, capitale de la Palestine", aux côtés d'autres films égyptien et palestinien.

# Les courses en direct



**HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA**  
**MERCREDI 9 FÉVRIER 2022 - PRIX : MISSOUM - PS.AR.NEE**  
**DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30**  
**TIERCÉ - QUINTÉ**

## Un quinté entre mal lotis

Ce mercredi 9 février l'hippodrome Bazer Sakhra El Eulma nous programme ce prix Missoum réservé pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur n'ayant pas totalisé la faible somme de 31 000 dinars en gains et places depuis septembre passé. Ce qui nous donne un quinté qui se dispute entre mal lotis, comme le précisent ses conditions d'appels. Cela dit nous ne pouvons que vous conseiller de bien lire nos commentaires et surveiller de près le poulain Saik.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

**1. SOLTANE EL HIDHAB.** Ce poulain n'arrive toujours pas à décrocher, il doit se ressaisir avec ce lot amoindri. Base de jeu.

**2. RISTA.** Elle a toujours fréquenté des éléments mieux huppés. Outsider très intéressant.

**3. IRTIDJAL.** Son dernier essai a été assez convenable, pour affronter ce lot amoindri et Benyettou en selle va le prouver.

**4. BINAYA DE MONLAU.** N'a rien montré de probant. À revoir.

**5. FANIQUE.** Cette nouvelle acquisition de la maison ABH. Messaoui, n'a jamais été loin des premiers à Tiaret. Il peut faire un bon outsider. Méfiance.

**6. FARIDIX.** Sa dernière tentative à

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
S. BERRAH	1	SOLTANE EL HIDHAB	CH. ATTALLAH	56	8	PROPRIÉTAIRE
T. DLIH	2	RISTA	A. KOUAOUCI	55	5	K. BERRI
R. DEHIMI	3	IRTIDJAL	S. BENYETTOU	55	6	S. BENYETTOU
H. SAFSAF	4	BINAYA DE MONLAU	M. BOUCHAMA	55	11	A. HELLAL
ABH MESSAOUI	5	FANIQUE	O. CHEBBAH	54	13	A. CHEBBAH
D. HAMANI	6	FARIDIX	T. LAZREG	54	2	S. ROUANE
B. GHERIBI	7	KING DES VIALETES	AB. ATTALLAH	54	10	PROPRIÉTAIRE
Y. BELARBI	8	FES DE SAHEL	AH. CHAABI	54	3	PROPRIÉTAIRE
B. NAIDJA SAHRAOUI	9	NORHESS	A. HAMIDI	54	4	NI. TRAD
A. BERRAH	10	ISTIKLAL DE BIO	B. BERRAH	53	14	B. BERRAH
M. BENDJEKIDEL	11	INATLOS	W. BENDJEKIDEL	53	12	PROPRIÉTAIRE
O. RAHMANI	12	SAIK	AB. CHENAFI	52	7	F. DOUKHI
K. SALHI	13	THORIYANE	JJ : SH. BENYETTOU	52	9	K. BERRI
ABH. GUESSOUM	14	ZAHWA LINA	D. BOUBAKRI	50	1	MED HAMIDI

Zemmouri a été assez plaisante, avec T. lazreg il peut répondre présent. À suivre.

**7. KING DES VIALETES.** Il n'arrive toujours pas à sortir la tête de l'eau. C'est l'impasse.

**8. FES DE SAHEL.** Ce poulain n'arrive toujours pas à s'exprimer et pourtant il descend d'une bonne lignée. Peut-être qu'avec la monte de AH. Chaabi il va réagir.

**9. NORHESS.** Tâche difficile. L'impasse.

**10. ISTIKLAL DE BIO.** Pas évident.

**11. INATLOS.** Course d'entrée. Tâche

délicate.

**12. SAIK.** Cet ex-transfuge de Tiaret n'arrive toujours pas à se retrouver à Bazer Sakhra, mais gare au réveil. Méfiance.

**13. THORIYANE.** Tâche assez difficile. Outsider lointain.

**14. ZAHWA LINA.** On peut dire qu'elle n'a jamais été aussi bien montée. Elle mérite qu'on lui accorde un crédit.

### DANS LE CREUX DE L'OREILLE

#### MON PRONOSTIC

**6. FARIDIX - 1. SOLTANE EL HIDHAB - 2. RISTA - 5. FANIQUE - 3. IRTIDJAL**

#### LES CHANCES

**14. ZAHWA LINA - 8. FES DE SAHEL**

## La pollution coûte 123 milliards d'euros par an au Moyen-Orient et à l'Afrique du Nord

La pollution de l'air coûte au Moyen-Orient et à l'Afrique du Nord 123,4 milliards d'euros par an, a annoncé la Banque mondiale dans un rapport publié lundi, appelant les pays de ces régions à rendre leurs économies "plus vertes". Combinée à la pollution maritime, celle de l'air coûte jusqu'à 3% du produit intérieur brut (PIB) à certains pays comme l'Egypte, le Liban ou le Yémen, assure la Banque mondiale, ajoutant que les villes de la région dite "Moyen-Orient et Afrique du Nord" sont parmi les plus polluées au monde. "La productivité chute si les habitants ne peuvent travailler parce qu'un membre de leur famille ou eux-mêmes tombent malades en raison de la pollution de l'air", explique le rapport, intitulé "Ciel bleu, mers bleues". "Et les dépenses liées à la santé représentent un fardeau, que ce soit pour les individus ou les gouvernements." En moyenne, un habitant de cette région sera malade 60 jours dans sa vie à cause de la pollution de l'air, d'après le rapport qui rappelle que les citadins respirent 10 fois le niveau de polluants considérés comme acceptable par l'Organisation mondiale de la Santé. Le rapport incrimine les "bas standards environnementaux" dans les secteurs du transport et de l'industrie, la mauvaise qualité du fioul utilisé et l'incinération des déchets, comme raisons principales à cette pollution de l'air. La Méditerranée est l'une des mers les plus polluées au monde par le plastique, dénonce le rapport, qui précise qu'un habitant rejette en moyenne six kilos de déchets par an dans la mer. La pollution de la mer est liée à l'érosion des côtes, qui menace les lieux d'habitation et le gagne-pain des populations les plus pauvres, souligne-t-il. Et elle pourrait coûter jusqu'à 2,8% du PIB de pays dont l'économie s'appuie sur le tourisme, comme la Tunisie, selon la même source.

## Saisie de près d'un kg et demi de cannabis et 10 grammes de cocaïne à Maghnia

Les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont opéré la saisie, au centre-ville de Maghnia, d'une quantité de kif traité estimée à 1,48 kg de cannabis et de dix grammes de cocaïne, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Cette saisie a été opérée suite à une patrouille effectuée par les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) qui ont découvert, lors de la fouille d'un véhicule léger, les quantités précitées de kif et de cocaïne, a-t-on indiqué. L'enquête ouverte par le même service a permis l'arrestation de quatre personnes d'un réseau de trafiquants âgés entre 18 et 40 ans, selon la même source, qui a souligné que deux véhicules ont été saisis outre une somme d'argent (67.000 DA) et sept téléphones mobiles utilisés par les trafiquants dans leurs activités criminelles. Les mis en cause ont été présentés devant la justice après l'achèvement des procédures, a-t-on conclu.

## Un réseau criminel spécialisé dans le trafic d'êtres humains démantelé à Sidi Bel-Abbès

Les services de police de Sidi Bel-Abbès ont réussi à démanteler un réseau criminel international organisé spécialisé dans le trafic d'êtres humains, composé, entre autres de ressortissants marocains, a-t-on appris hier, auprès de la sûreté de wilaya. Le responsable de la cellule de communication et des relations publiques à la sûreté, le commissaire Belabbès Nasreddine a indiqué que le réseau, composé de 16 membres dont des ressortissants marocains, a formé un groupe criminel organisé transfrontalier spécialisé dans l'organisation, la facilitation de l'entrée et le séjour illicites et la circulation sur le territoire national, ainsi que le trafic d'êtres humains de villes marocaines candi-



dates à l'émigration vers des pays européens via l'Algérie. La même source a souligné que l'enquête ouverte par la brigade de recherche et d'intervention, relevant du service

de wilaya de la police judiciaire, a démontré que "les membres du réseau utilisaient des moyens de transport et de communication, mettant la vie et la sécurité des per-

sonnes en danger, transgressant la législation et le règlement de change et de mouvement des capitaux de et vers l'étranger". Le même responsable a fait savoir que les membres de ce réseau criminel regroupaient les ressortissants marocains voulant émigrer vers l'Europe via le territoire national contre des sommes atteignant un million de dinars par personne, avant que les services de police n'aient eu vent de ce trafic et arrêté les membres de ce réseau, qui ont été déférés devant le parquet du tribunal de Sidi Bel-Abbès.

## Coupe arabe 2021 : le Maroc sanctionné pour des chants racistes de ses supporters

La Fédération internationale de football (Fifa) a infligé une amende de 20.000 francs suisses à la Fédération royale marocaine (FRMF), à cause des chants racistes de ses supporters lors du match des quarts de finale de la Coupe Arabe de la Fifa, disputé le 11 décembre dernier à Doha (Qatar) face à l'Algérie (2-2 a.p, aux t.a.b : 5-3), a rapportée hier le quotidien local Le Matin sur son site officiel. La FRMF est sommée de payer cette amende dans les 30 jours qui ont suivi la prononciation du jugement, précise la même source. La commission de discipline de l'instance mondiale a également prononcé une autre sanction contre le Maroc. Ainsi, l'équipe marocaine jouera le match "retour" des barrages de la Coupe du monde 2022 face à la RD Congo le 29 mars à Casablanca devant un nombre limité de supporters. La Fifa a également sommé la FRMF de fermer les gradins derrière les buts. Éliminé en quarts de finale de la CAN-2021 (reportée à 2022) disputée au Cameroun (9 janvier - 6 février) par l'Egypte (1-2, a.p), le Maroc a hérité de la RDC en barrage du mondial 2022, selon le tirage au sort effectué le 22 janvier dernier à Douala (Cameroun).

## Sept morts et 124 blessés sur les routes en 24 heures

Sept (7) personnes sont mortes et 124 autres ont été blessées lors d'accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du territoire national, a indiqué hier un bilan de la Protection civile.

Par ailleurs, des incendies ont causé des brûlures légères à 2 personnes, suite à un incendie qui s'est déclaré dans une habitation, située à la cité Ezzane, commune d'Aïn Kecherra, wilaya de Jijel, a indiqué la même source, ajoutant que l'intervention des éléments de la Protection civile a permis de circonscire l'incendie et éviter sa propagation à d'autres lieux mitoyens.

Les secours de la Protection civile de la wilaya de Constantine ont, pour leur part, prodigué des soins de première urgence à une personne incommodée par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur de son domicile familial, à la commune de Constantin. Concernant la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile



ont effectué, durant ces dernières 24 heures, 32 opérations de sensibilisation relative à la lutte contre cette pandémie et 55 autres de désinfection

générale à travers le territoire national, ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

### MISE AUX POINGS

«Compte tenu des conditions sanitaires liées à la pandémie de covid-19, qui continue d'affecter le monde et de perturber de nombreuses activités dont la navigation aérienne et en raison de l'arrêt de plusieurs compagnies, nous ne pouvons pas parler de l'organisation des rites du Hadj et de la Omra et il n'est pas possible, actuellement, de nous prononcer sur la question»

**Youcef Belmehdi, ministre des Affaires religieuses et des Wakfs**



Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction\_courrier@yahoo.fr

### Le Courrier d'Algérie

Quotidien national d'information  
Édité par l'Eurl Millénum Presse

#### Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger  
R.C. : N° 01 B 00 151 30

#### Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

#### Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

#### Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

#### Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35  
023 70 94 22  
023 70 94 30  
023 70 94 31  
Fax. : 023 70 94 26

#### Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

#### Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger  
Tél. : 021 73 76 78  
Fax : 021 73 95 59

#### Impression :

- Centre : SIA  
- Est : SIE  
- Ouest : SIO

#### Diffusion : M.P. Diffusion

#### Nos bureaux régionaux

**Tizi Ouzou :**  
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine  
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

**Oran :**  
6, avenue Khedim Mustapha  
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

**Bouira :**  
Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.  
Tél. / Fax. : 026 94 20 76



Dans la journée : Nuageux  
Vent : 15 km/h  
Humidité : 68 %



Dans la nuit : Dégagé  
Vent : 9 km/h  
Humidité : 68 %

Dohr : 13h02  
Assar : 15h59  
Maghreb : 18h25  
Icha : 19h45

Jeudi 9 rajab  
Sobh : 06h15  
Chourouk : 07h42

PROMOTION DU TOURISME RELIGIEUX

## L'Algérie choisit l'Indonésie comme partenaire

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, a passé en revue avec l'ambassadeur d'Indonésie en Algérie, Chalief Akbar, les voies et moyens à même de renforcer et de booster les relations de coopération bilatérale dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, a indiqué un communiqué du ministère.

Les deux parties ont salué le niveau des relations historiques et privilégiées qui lient les deux pays, exprimant leur disposition à élargir le partenariat commun et à ouvrir de vastes perspectives pour renforcer les relations bilatérales dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, selon la même source.

Le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'intensifier les efforts pour actualiser et mettre en œuvre le Mémoire d'entente signé entre les deux pays dans le domaine du tourisme, en vue de promouvoir et de booster les relations particulièrement dans le domaine du tourisme religieux, vu le grand intérêt



qu'accordent les Indonésiens aux monuments religieux, notamment la zaouïa Tidjaniana à Ain Madhi dans la wilaya de Laghouat.

Il a également souligné la nécessité d'élargir les clauses du Mémoire d'entente à la promotion du tourisme, à la formation et l'apprentissage et à l'artisanat, vu l'expertise de l'Indonésie dans ces domaines.

De son côté, l'ambassadeur d'Indonésie

a exprimé la disposition de son pays à promouvoir les relations bilatérales établies avec l'Algérie dans le domaine du tourisme religieux, saharien et culturel, vu les infrastructures touristiques que recèle l'Algérie et à œuvrer ensemble à faire la promotion des deux destinations touristiques, à travers l'organisation de voyages d'exploration au profit des médias et des influenceurs et l'échange de participation aux Salons du tourisme organisés dans les deux pays.

Les deux parties ont convenu de poursuivre les efforts pour renforcer et développer les relations algéro-indonésiennes dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, et ce au mieux des intérêts des deux pays, conclut le communiqué.

R. E.

EXPLOSION DE GAZ À AÏN OULMÈNE

## Trois personnes placées sous mandat de dépôt

Le procureur de la République près le tribunal d'Aïn Oulmène au sud de Sétif, Amine Limane, a indiqué hier que trois personnes ont été placées en détention préventive dans l'affaire de l'explosion survenue à Aïn Oulmène le 1er février dernier faisant 8 morts et 15 blessés. Lors d'une conférence de presse tenue au siège du tribunal, le procureur de la République a affirmé qu'en date du 7 février 2022, les trois suspects T. Dj, A. A. et K. A. ont été présentés devant le parquet du tribunal et différés devant les instances d'instruction judiciaire en vertu de la demande d'ouverture d'une enquête. Il a également précisé que les trois personnes interpellées sont poursuivies pour délit d'"exploitation d'une structure sans autorisation", en vertu des articles 19 et 102 de la loi 03-10 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable. Les mis en cause sont également poursuivis pour délit d'"exposition de la vie d'autrui et son intégrité physique directe-

ment au danger par la violation d'une des obligations de sécurité imposées par la loi et la réglementation", également punie par l'article 290 bis du code pénal, selon les précisions du procureur de la République. Les trois accusés sont aussi poursuivis pour délit d'"homicide involontaire", puni par l'article 288 du code pénal et délit de "blessures involontaires", puni par l'article 289 du code pénal. A cela s'ajoute également le délit d'avarie causé involontairement un incendie aux biens d'autrui, puni par l'article 405 bis du code pénal. Le procureur de la République a également indiqué que le parquet a requis de placer sous mandat de dépôt les trois mis en cause qui, après avoir été entendus lors de la première comparution, ont été placés par le juge instructeur près le tribunal d'Aïn Oulmène en détention préventive. Limane a ajouté que le juge instructeur près le tribunal d'Aïn Oulmène a entendu certaines des parties civiles et entendra toutes les victimes de ce drame, soulignant que l'instruction judiciaire est encore en cours et que

l'opinion publique sera tenue informée en temps réel de toute évolution dans cette affaire. Le procureur a indiqué que les investigations ont montré que l'explosion a été causée par une fuite de gaz associée à d'autres facteurs ayant favorisé l'ampleur prise par les flammes et leur extension aux constructions voisines, aggravant les dégâts humains avec 8 morts et 15 blessés. L'accident a causé en outre des dégâts matériels considérables suite à l'exploitation de deux garages de deux constructions, l'un servait à entreposer une grande quantité de produits dangereux inflammables et le second servait d'atelier illégal de fabrication de vaseline sans obtention de l'autorisation requise par la loi et la réglementation. A rappeler qu'une explosion survenue mardi dernier dans une habitation individuelle contenant un entrepôt de produits cosmétiques. Les flammes s'étaient étendues aux étages supérieurs de l'habitation et à trois maisons voisines.

R. N.

TIZI-OUZOU

## Quatre suspects arrêtés pour trafic d'armes de guerre

Quatre individus suspectés de trafic d'armes de guerre qui activent au sein d'un réseau criminel dans la wilaya de Tizi-Ouzou ont été placés sous mandat de dépôt, a révélé hier la direction générale de la Sûreté nationale dans un communiqué. « Les aveux de deux individus suspectés d'être impliqués dans une affaire de trafic d'armes de guerre activant au sein d'un réseau criminel composé de quatre individus issus de la wilaya de Tizi-Ouzou ont été filmés », selon la même source. Les suspects ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes qui ont ordonné leur placement sous mandat de dépôt, ajoute le communiqué. Ces armes de guerre consistant en 3 fusils à pompe « étaient destinées à être revendues à des bandes criminelles ou à des organisations terroristes en Algérie », conclut le communiqué.

R. N.

## ALGÉRIE - MAURITANIE Sonelgaz et Somelec discutent du renforcement de la coopération

Le Président-directeur général du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal a tenu, lundi, une rencontre par visioconférence avec son homologue de la Société mauritanienne d'électricité Somelec, Cheikh Abdellah Bedda, selon le communiqué du groupe algérien. La rencontre a porté sur la présentation des clauses et du niveau de mise en application du mémorandum d'entente signé entre les deux sociétés, dans l'objectif de renforcer les moyens de coopération dans le domaine de l'électricité et du gaz. À ce propos, Adjal a affirmé que cette rencontre « traduit les relations solides unissant les deux pays frères, particulièrement dans le domaine de l'électricité et du gaz ». De même qu'il a exprimé sa « pleine disponibilité » à œuvrer à l'échange d'expériences au mieux des intérêts des deux pays, et « à ne ménager aucun effort » pour atteindre les objectifs tracés.

R. E.

## RECRUTEMENT

Le Courrier d'Algérie recrute un correspondant de presse confirmé pour la wilaya de Constantine. Les candidats intéressés peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse e-mail : [redaction\\_courrier@yahoo.fr](mailto:redaction_courrier@yahoo.fr)

## SOUS-RIRE

Youcef Belaili signe à Brest

